



INSCRIPTION

Régate Trophée Estuaire Rose

4 et 5 Octobre 2025



Afin de bien organiser la 6ème édition du Trophée Estuaire Rose, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire car les places sont limitées pour accueillir les bateaux au Port de Bourg sur Gironde.

Merci de retourner cette fiche par mail à vanessafourcadet@yahoo.fr et secetaire@bourg-voile.com jusqu'au 10/09/2025 sous réserve de places disponibles (maximum 40 places Régate).

Merci de votre compréhension et de votre soutien afin de rendre cet événement inoubliable !

Nom du Bateau	N° de Voile	Assureur :	Coef de jauge
Type (série) Longueur : Tirant d'eau :		N° Police :	Brut : Net :

SKIPPER

Nom et prénom du skipper :		
Adresse :		
N° licence :	Club :	N° de portable : Sur le bateau
courriel :		

EQUIPIERS

Nom	Prénom	N° de licence	Club
Nombre de femmes dans l'équipage :			
Nombre de places disponibles à bord pour accueillir des Invités du Trophée :			
Nombre de personnes pour la Soirée GALA ROSE du Samedi 04/10/2025			
Commande de tickets pour la Tombola SOLIDAIRE (2€ le ticket)*			
Commande de Paniers Sandwich 5€/panier : Samedi :		Dimanche :	

**la Tombola SOLIDAIRE sera faite le dimanche après-midi. Les Tickets seront envoyés au skipper pour l'ensemble de son équipage. Possibilité d'en acheter le samedi et dimanche sur place sous réserve des disponibilités.*

Je déclare avoir pris connaissance des différents règlements régissant cette épreuve et les accepter sans réserve, et notamment qu'il appartient à chaque concurrent, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course. Je déclare m'être assuré que tous mes équipiers sont licenciés FFV compétition.

Lu et approuvé le

Signature :



INSCRIPTION SOIREE GALA ROSE

Trophée Estuaire Rose

Samedi 4 Octobre 2025



Pour cette 7^{ème} édition, le Trophée Estuaire Rose et le Club Nautique de Bourg organisent **la 3^{ème} Soirée Gala Rose** qui se déroulera le Samedi 4 Octobre 2025 à la Citadelle de Bourg sur Gironde. A cette occasion, nous serons servis par un traiteur qui vous laisse le choix de l'entrée, du plat et du dessert, qu'il faut réserver avant. Des animations sont prévues comme la photo d'équipage, et un DJ pour vous faire danser toute la nuit ! Nous vous demandons de vous inscrire dès que possible car les places sont limitées.

Merci de retourner cette fiche avant 10/09/2025 sous réserve de places disponibles par mail à vanessafourcadet@yahoo.fr.

Règlement soit par chèque à envoyer par courrier à l'attention de Vanessa Chavanneau, 10 rue de Canteranne 33450 SAINT LOUBES

Soir par Virement avec votre Nom du Bateau + Nom + Nb de personnes.

Votre inscription vous sera confirmée par mail ou SMS dès réception du règlement.

Nom du Bateau :	
Nom du Skipper :	
N° Téléphone :	Mail :
Nbre d'inscrits pour la Soirée Gala Rose:	

MENU

- | | |
|---|------|
| Entrée : | |
| ➤ Cheese cake saumon fumé aux herbes fraîches | = E1 |
| ➤ Dos de cabillaud en crouste de chorizo | = E2 |
| ➤ Mousseline avocat crabe et pamplemousse | = E3 |
| Plat : | |
| ➤ Pavé de cœur de rumsteck sauce au poivre, gratin de pomme de terre | = P1 |
| ➤ Filet mignon de porc au lard paysan et ses pommes sarladaises | = P2 |
| ➤ Cuisse de pintade à la forestière et son écrasée de pomme de terre à l'estragon | = P3 |
| Fromages : | |
| ➤ Duo de fromage et sa verdure | |
| Dessert : | |
| ➤ Charlotte façon tiramisu | = D1 |
| ➤ Entremet opéra et crème café | = D2 |
| ➤ Tarte aux pommes façon normande | = D3 |

NOM	Prénom	N° Entrée	N° Plat	N° Dessert

Nombre de personnes :
Soit : x 30€ / personne

TOTAL :

Nous vous donnerons vos bracelets les 3 et 4 Octobre pour accéder à la soirée Gala Rose.

Lu et approuvé le

Signature :



INSTRUCTIONS DE COURSE (IC) TYPES HABITABLE 2025-2028
mises à jour mars 2025

7ème EDITION CRITERIUM REGIONAL TROPHEE ESTUAIRE ROSE

Dates complètes : 4 & 5 Octobre 2025

Lieu : Estuaire de la Gironde & Dordogne

Autorité Organisatrice (AO) : Club Nautique Bourquais

Grade : 5A

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.
La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

1. RÈGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra
- 1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. À ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera publiée au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera publié avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau selon de la procédure décrite suivante : annonce faite par VHF par le Comité de Course avec affichage sur le bateau Comité de Courses

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront publiés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé dans le Club House du CNB.
- 3.2 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal **VHF 72**

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent gérer tout équipement ou placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

5. SIGNAUX FAITS À TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé : Barge du CNB
5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **1 minute** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1& 2 Dates & Nombres de courses :

Date	Programme	Heure
Samedi 04/10	Briefing	8H
	Signal d'Avertissement	9H
	Nb de courses	1 à 2 courses
Dimanche 05/10	Briefing	9H
	Signal d'Avertissement	10H
	Nb de courses	1 à 2 courses

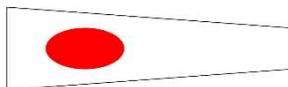
Le dernier jour de course programmé, **aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16H**

- 6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé **5 minutes** au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

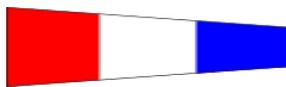
7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de flotte sont les flammes 1-3-5 selon la découpe du Championnat de l'Estuaire :

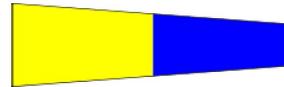
Flamme 1



Flamme 3



Flamme 5



Tout bateau qui n'aura pas de moyen d'identification (n° de voile ou cagnard), ni de flamme de sa catégorie devra le signaler à l'inscription sous peine de non classement.

TOUS les bateaux qui participent à la "REGATE" devront mettre un **pavillon Rose** dans le pataras avec la Flamme Groupe, pour se distinguer des bateaux "RALLYE" portant un **pavillon Bleu**

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est **Estuaire de la Gironde et Rivière Dordogne**.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée, ainsi que la longueur indicative des parcours.
9.2 **Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer sur un panneau affiché sur le bateau comité ou Barge, et peut aussi le communiquer à la VHF sur le canal 72**
9.4 Les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit sont précisées en **annexe PARCOURS**.
9.5 Pointage officiel à une marque : Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner précisées en annexe PARCOURS (ceci modifie la RCV 32).
Les modalités d'application sont fixées en annexe POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE.

10. MARQUES

10.1 Les marques sont définies en **annexe ZONE DE COURSE**.

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont les épaves, les îles, les rives, les digues, les pontons, bancs de sables.

12. LE DÉPART

12.1 La ligne de départ est définie en **Annexe PARCOURS**

12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF donné en IC 3.2. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **10 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

RAPPEL PROCEDURE DE DEPART appliquée sur l'Estuaire de la Gironde

H-8 signal d'avertissement avec le pavillon national

H-4 signal préparatoire

H-1 Amené du signal préparatoire

H-0 Top départ - Amené du Pavillon National signal d'avertissement

14. L'ARRIVÉE

14.1 La ligne d'arrivée sera en fonction du parcours choisi et décrit en **annexe PARCOURS**.

14.2 [DP] Si le comité de course est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité, à la première occasion raisonnable.

Dans le cas où la bouée aurait dérapé ou disparu, la ligne de départ ou d'arrivée sera définie par le comité de course avec une annonce par VHF pour communiquer l'amer défini qui sera situé dans le prolongement de la ligne précédemment définie.

15. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

15.1 Pour les classes données en **annexe**, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

15.2 Quand les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B section II du RIPAM, la RCV 44.1 ne s'applique pas.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les bateaux ne finissant pas **30 minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2))

16.2 Le délai pour finir est le temps dont les bateaux disposent pour arriver après que le premier bateau a effectué le parcours et fini. Les bateaux ne finissant pas dans ce délai et qui, par la suite, n'abandonnent pas, ne sont pas pénalisés ou n'obtiennent pas réparation seront classés hors délai (TLE) sans instruction. Un bateau classé TLE (Time Limit Expired) doit recevoir les points de la place d'arrivée du dernier bateau qui a fini plus [un] [deux] point(s). Ceci modifie les RCV, A5.1, A5.2 et A10).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **30 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera publiée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles auprès du Président du Jury situé sur le bateau-comité.

17.3 Des avis seront publiés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située : **Club House du CNB**. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 **L'utilisation de la Conciliation (RCV Annexe T) est encouragée.**

18. CLASSEMENT

18.1 **1 seule course** sera nécessaire pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées :

(a) Quand moins de **4** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand **4** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon **le système temps sur temps avec CVL** suivant la découpe du Championnat de l'Estuaire.

18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront publiés au tableau officiel d'information, et au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

19. RÈGLES DE SÉCURITÉ

19.1 [DP] [NP] **Un émergiment sortie sera mis en place au niveau de la Halte Nautique le samedi matin et le dimanche matin**

19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 **Le canal VHF utilisé est le 72**

19.4 Utilisation du Bout dehors :

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'ÉQUIPEMENT

20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTRÔLES DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe, à l'avis de course et aux instructions de course.

21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles **75 minutes** avant son signal d'avertissement.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés avec un drapeau du Trophée Estuaire Rose

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés avec un drapeau du Trophée Estuaire Rose

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

23.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels et/ou accompagnateurs.

25. EMBLEMES

[DP][NP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux, port.

26. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

[DP] [NP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régate sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

27. EQUIPEMENTS DE PLONGÉE ET HOUSSES SOUS MARINE DE PROTECTION

27.1 [DP] [NP] Leur utilisation sera liée à la réglementation locale (zone portuaire, etc.).

27.2 [DP] [NP] Les quillards ne doivent pas être nettoyés en-dessous de la ligne de flottaison par quelque moyen que ce soit au cours de l'épreuve.

28. PRIX

Des prix seront distribués : **le Dimanche 5 octobre après-midi devant le CNB**

Les différents prix seront :

- **le Trophée Estuaire Rose** pour le 1^{er} au scratch du classement général toutes classes
- **Podiums Classement Général** pour le Groupe 1, le Groupe 3 et le Groupe 5
- Possibilité de faire un Classement Spécial si on a au moins 5 bateaux pour une flotte Monotypie (type 5.90) : une coupe pour le 1^{er} du classement général

ARBITRES DÉSIGNÉS

Présidente du Comité de Course : Vanessa CHAVANNEAU

Comité de Course Adjoint : Christophe RICHARD / Michel SALLABERY

Présidente Jury : Abigail SOFER

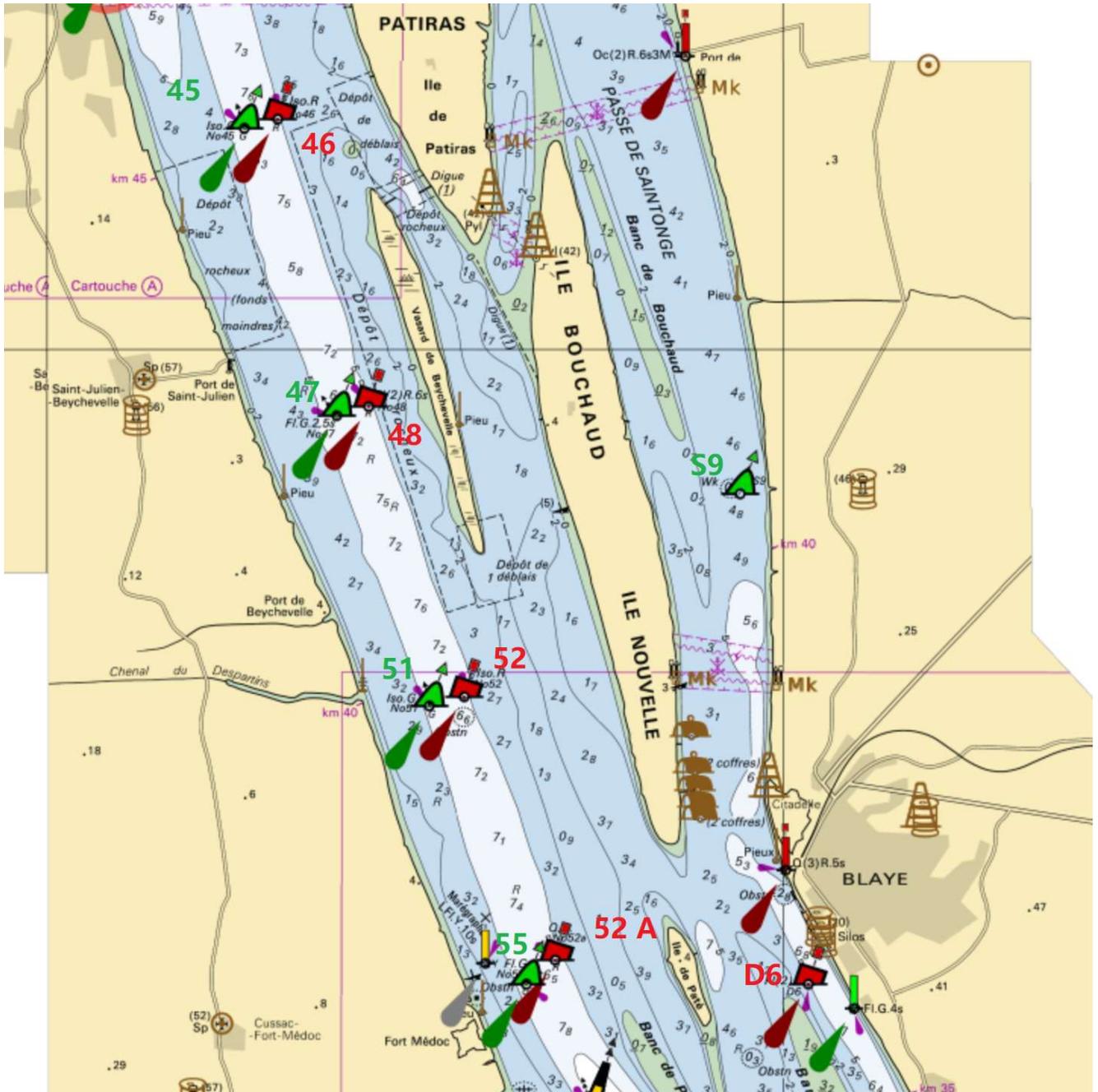
Commissaire aux résultats : Isabelle MILLAS

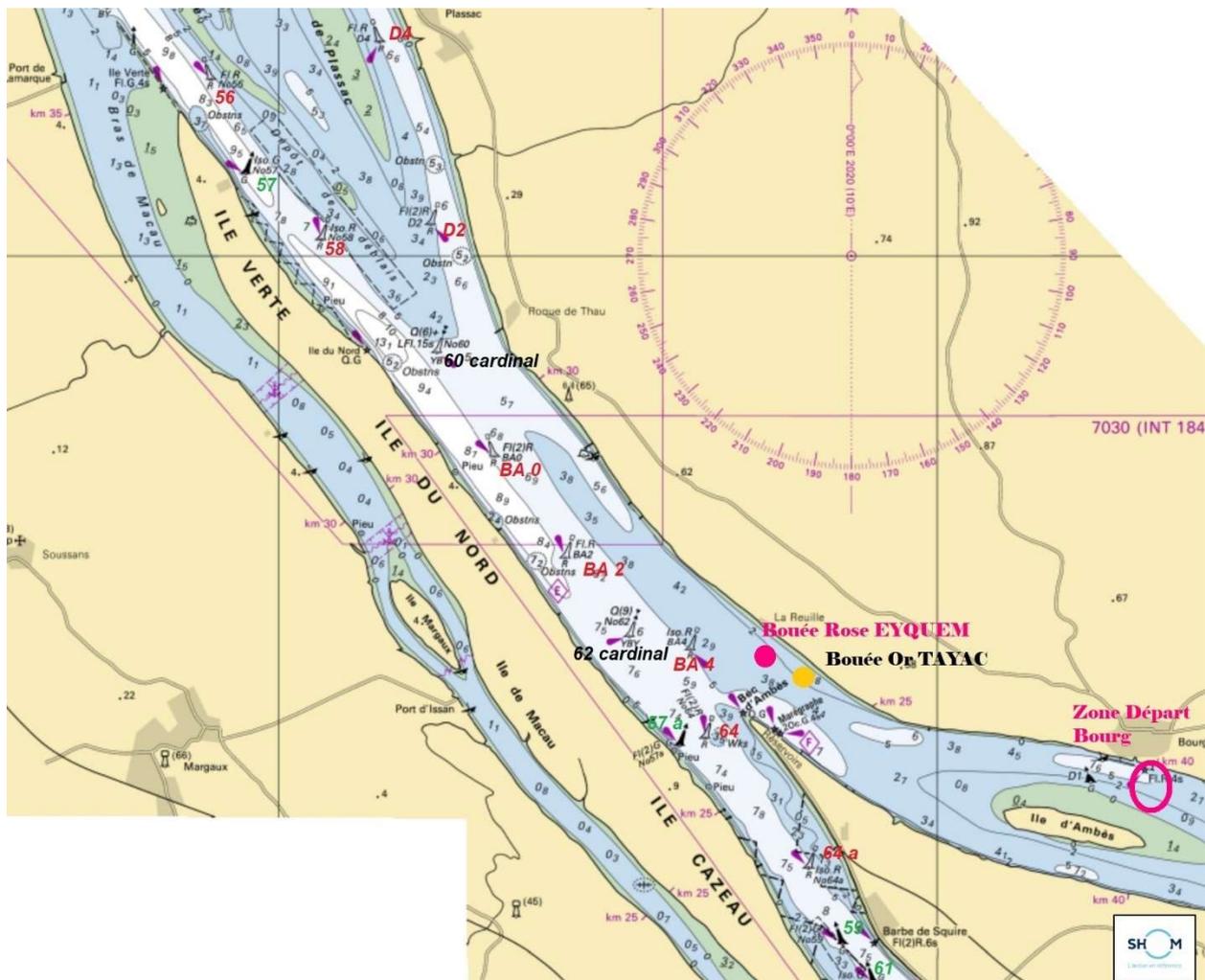
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

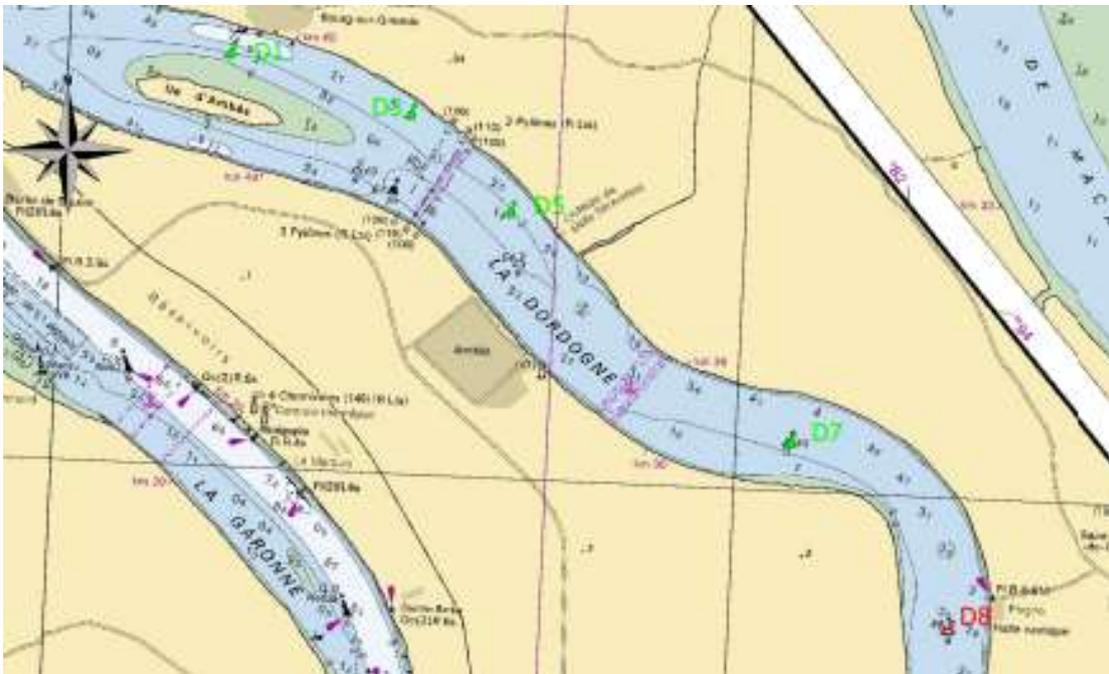
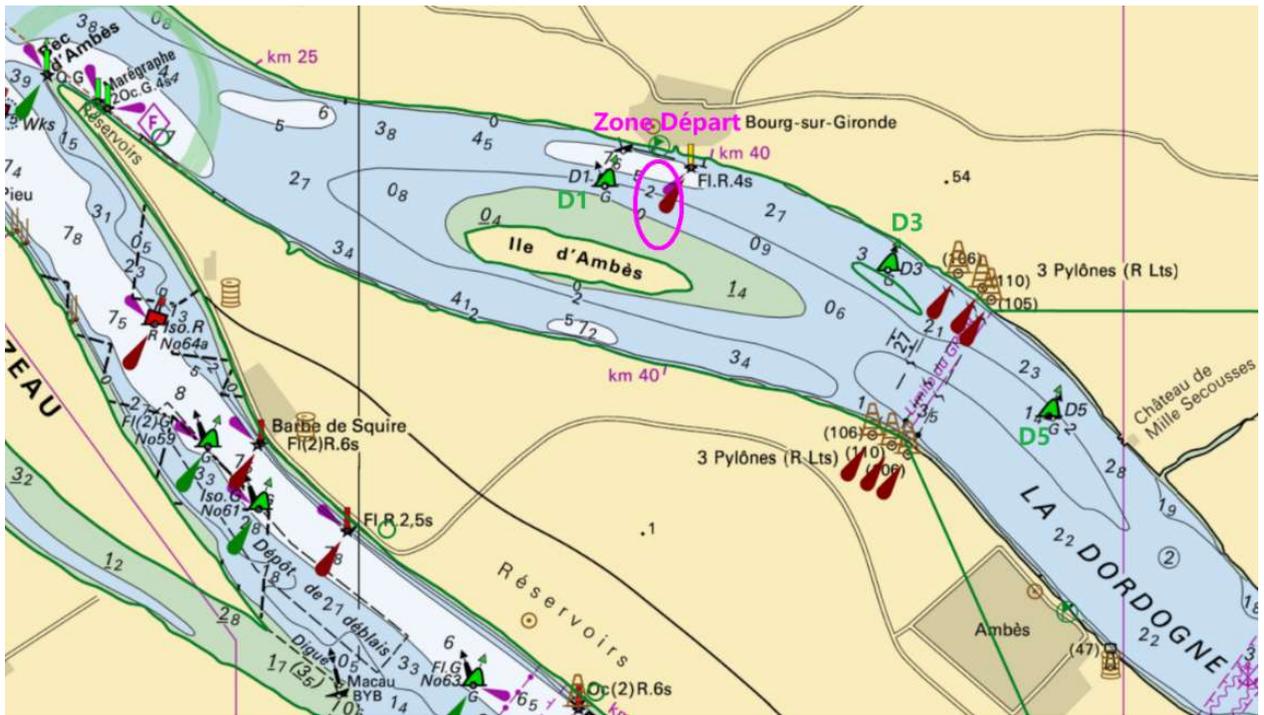
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- **Pour le Club Nautique Bourquais :**
Yves LECRENAIS 06 81 33 95 54 Président CNB president@bourg-voile.com
- **Pour Le Trophée Estuaire Rose & les inscriptions :**
Vanessa CHAVANNEAU 06 03 06 39 60 vanessafourcadet@yahoo.fr
- **Pour les licences « journée » :** eric-latouche@orange.fr
Eric LATOUCHE 06 72 14 56 54 Trésorier CNB

ANNEXE ZONES DE COURSE







ANNEXE POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en **annexe PARCOURS** (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant le 2ème substitut et le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des bateaux est effectué.

Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons S sur H accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par VHF ».

Si une interruption est signalée selon cette annexe, la porte où le dernier pointage officiel a été effectué, est devenue ligne d'arrivée pour les classes concernées.

Si un incident pouvant donner lieu à réclamation survient entre le moment où les bateaux ont dégagé cette ligne d'arrivée et le moment où l'interruption a été signalée, aucun bateau ne doit être pénalisé pour une infraction à une règle du chapitre 2, sauf s'il enfreint la RCV 14 quand l'incident a causé une blessure ou un dommage sérieux, ou la RCV 23.1.

Un pointage officiel peut être effectué aux marques suivantes : **Toutes les marques de parcours**

ANNEXE PARCOURS TROPHEE ESTUAIRE ROSE 2025

Description des parcours incluant l'ordre de passage des marques et leur côté requis, la longueur indicative des parcours, les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit

Parcours 1 - 9,4 m	
DÉPART	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB à Tribord et la Bouée Rouge Club à Bâbord
	Bouée D1 à laisser à Bâbord Porte entre la Bouée ROSE EYQUEM Bâbord et le bateau CC Pavillon TER Tribord Bouée BA2 à laisser à Tribord Bouée D2 à laisser à Bâbord Bouée D4 à laisser à Bâbord
ARRIVÉE	Entre le Bateau Comité à Bâbord et la Bouée S9 à Tribord

Parcours 2 - 9,4 m	
DÉPART	Entre le Bateau Comité à Tribord et la Bouée S9 à Bâbord
	Bouée D4 à laisser à Tribord Bouée D2 à laisser à Tribord Bouée BA2 à laisser à Bâbord Porte entre la Bouée OR TAYAC Tribord et le bateau CC Pavillon TER Bâbord Bouée D1 à laisser à Tribord
ARRIVÉE	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB à Bâbord et la Bouée Rouge Club à Tribord

Parcours 3 - 13 m	
DÉPART	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB à Tribord et la Bouée Rouge Club à Bâbord
	Bouée D1 à laisser à Bâbord Porte entre la Bouée ROSE EYQUEM Bâbord et le bateau CC Pavillon TER Tribord Bouée BA2 à laisser à Tribord Bouée 56 à laisser à Tribord Bouée 51 à laisser à Bâbord
ARRIVÉE	Entre le Bateau Comité Bâbord et la Bouée 45 à Tribord

Parcours 4 - 13 m	
DÉPART	Entre le Bateau Comité Tribord et la Bouée 45 à Bâbord
	Bouée 51 à laisser à Tribord

	Bouée 56 à laisser à Bâbord Bouée BA2 à laisser à Bâbord Porte entre la Bouée OR TAYAC Tribord et le bateau CC Pavillon TER Bâbord Bouée D1 à laisser à Tribord
ARRIVÉE	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB à Bâbord et la Bouée Rouge Club à Tribord
Parcours 5 - 6 m	
DÉPART	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB Bâbord et la Bouée Rouge Club à Tribord
	Bouée D3 à contourner à Tribord Bouée D1 à laisser à Bâbord Bouée BA4 à contourner à Tribord Bouée D1 à laisser à Tribord
ARRIVÉE	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB Bâbord et la Bouée Rouge Club à Tribord

Parcours 6 - 4 m	
DÉPART	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB Tribord et la Bouée Rouge Club à Bâbord
	Bouée D1 à contourner à Bâbord Bouée D3 à laisser à Bâbord Bouée Club Bouygues à contourner à Tribord Bouée Rouge Club Départ à laisser à Bâbord Bouée D1 à contourner à bâbord Bouée D3 à contourner à bâbord
ARRIVÉE	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB à Tribord et la Bouée Rouge Club à bâbord

Parcours 7 - 11,5 m	
DÉPART	Entre le Mât de Pavillon sur la Barge CNB et la Bouée Rouge Club à bâbord
	Bouée D1 à laisser à bâbord Bouée BA0 à contourner à tribord Bouée BA4 à contourner à tribord Bouée BA2 à contourner à tribord Bouée D1 à laisser à tribord Bouée Rouge Club Départ à laisser à Tribord Bouée D3 à contourner à tribord
ARRIVÉE	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB Tribord et la Bouée Rouge Club à Bâbord

THEME DEFI ROSE 2025

Cette année le thème est :



Attention pour respecter notre Bel Estuaire de la Gironde, les ballons de baudruches sont INTERDITS pour être plus éco-responsable !

Le Jury Défi Rose passera sur les pontons entre 16h30 et 18h pour juger la décoration de votre voilier et le déguisement de votre équipage !



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.

CR AQUITAINE
BOURG SUR GIRONDE

03/06/2025

Tel: 0557940655

Fax:

Intitulé du Compte:

ASSOC. CLUB NAUTIQUE
BOURQUAIS
HOTEL DE VILLE DE BOURG
BOURG
33710 BOURG SUR GIRONDE

DOMICILIATION

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
13306	00023	23117311333	10

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1330 6000 2323 1173 1133 310

BIC (Bank Identification Code) **AGRIFRPP833**

THEME DEFI ROSE 2025

Cette année le thème est :



Attention pour respecter notre Bel Estuaire de la Gironde, les ballons de baudruches sont INTERDITS pour être plus éco-responsable !

Le Jury Défi Rose passera sur les pontons entre 16h30 et 18h pour juger la décoration de votre voilier et le déguisement de votre équipage !